



Carrefour de Communications



Juillet et août sont traditionnellement les mois consacrés aux vacances et au repos. Cela n'a pas été totalement le cas pour les services municipaux et intercommunaux, pour les activités proposées à la jeunesse et la nouvelle équipe municipale.

En juillet, les commissions ont fonctionné jusqu'au 20 et le Conseil Municipal a délibéré le 22 juillet. Cela a été aussi la réussite de la fête populaire du 14, des contes en chemin, du chantier international des jeunes et de la mise en place de la page Facebook de la Commune. Pendant cet été, le Centre d'accueil des adolescents, le Rapido, a connu une fréquentation en hausse. De même, le Centre intercommunal de loisirs de Champcornu a fonctionné au maximum de ses capacités : plus de 110 enfants inscrits et une ouverture en juillet mais aussi, pour la 1ère fois, en août, permettant aux familles travaillant, de disposer enfin d'un mode d'accueil de leurs enfants. La piscine intercommunale a, elle-aussi, été ouverte chaque jour de beau temps.

En août, est arrivé le Directeur général des services de la Mairie et les services municipaux ont veillé, avec le renfort de 4 jeunes étudiants Créchois recrutés, à assurer l'entretien des équipements et du domaine public : massifs et bords de voies communales, agencements et aménagement des bâtiments scolaires ... Pour la rentrée scolaire, les écoles, les cantines et les

accueils périscolaires sont prêts. L'aménagement des rythmes scolaires, mis en place par la Municipalité, sera réalisé avec le concours des enseignants et de la quarantaine d'animateurs recrutés pour l'occasion.

Sur le plan économique, les contacts avec les décideurs - entrepreneurs se poursuivent. En septembre, se concrétise le transfert effectif de l'entreprise DACHSER avec ses 60 salariés à LA CRÈCHE, qui prendra possession de ses nouveaux locaux sur la zone « Champs Albert ». Sur cette même zone, continueront les travaux de construction de deux bâtiments industriels.

Enfin, suite à la décision prise par la majorité municipale, les compétences de la Communauté de Communes seront accrues dès le 1er janvier 2015 avec la gestion transférée de notre service assainissement, les anciennes zones communales d'activités économiques... Ainsi, nous avons, comme les 18 autres communes composant l'intercommunalité, décidé de lui confier de nouvelles compétences dans l'intérêt de son territoire et de ses 31 000 habitants.

Bonne rentrée à vous !

Philippe MATHIS, Maire de LA CRÈCHE

## Arrivée du Directeur général des services au sein de la Commune

La Commune a souhaité renforcer son équipe dirigeante avec l'arrivée de Laurent GEORGE, nouveau Directeur général des services, depuis le 18 août. Agé de 44 ans et géographe de formation, l'intéressé arrive de la Commune de l'Île d'Yeu au sein de laquelle il occupait, depuis 4 ans, un poste similaire. Au cours de sa carrière, il a notamment assuré les fonctions d'assistant parlementaire au Sénat. Il a par la suite rejoint la Communauté d'agglomération du Marsan en qualité de Responsable du développement économique puis nommé Directeur général adjoint de la Ville de Mont de Marsan en 2009, avant de devenir Directeur général des services de la Communauté d'agglomération en 2010.

Ayant rejoint les effectifs de la Commune, Laurent GEORGE dirige une équipe d'une centaine d'agents, tous services confondus. Il a notamment pour mission de mettre en place une organisation optimale, permettant de répondre aux orientations et aux objectifs fixés par le Maire, Philippe Mathis, et son Equipe.



## Les rythmes scolaires à la rentrée 2014

Le Conseil municipal réuni le 22 juillet 2014 a reconduit le dispositif initié par la précédente municipalité. Cette nouvelle organisation du temps scolaire visant à alléger la journée d'école, les élèves de la Commune auront classe 9 demi-journées par semaine (5 matinées et 4 après-midi).

Les enfants qui resteront en accueil périscolaire (entre 16h30 et 18h30) goûteront vers 16h, un temps d'activités leur sera ensuite proposé en fonction de leur souhait (activités, temps calme, devoirs ...). Les enfants qui resteront en garderie (entre 15h45 et 16h30) seront encadrés par des agents de la Commune. Un temps d'activités leur sera proposé en attendant leurs parents.

Ce temps reste à la charge de la Commune qui le finance pour moitié avec l'aide attribuée par l'Etat (50 €/an/enfant). Tous les moyens humains et matériels seront mis en œuvre pour proposer aux enfants un temps de qualité. Les parents sont destinataires d'un courrier d'informations sur ces aménagements.

# La vie municipale

## Délibérations du Conseil Municipal du 26 juin 2014

- Habitat regroupé pour personnes âgées et handicapées, subvention exceptionnelle au CCAS.
- Subvention comité des fêtes LA CRÈCHE en Folie.
- Demandes de subvention agrandissement Hôtel de Ville.
- Budget Commune – Décision modificative n°2.
- Création d'un poste d'attaché territorial principal – Directeur général des services.
- Ouverture de postes pour besoins occasionnels – Service Animation Jeunesse et Culturelle.
- Ouverture de postes pour besoins occasionnels - Ribambelle.
- Recrutement de contractuels sur postes permanents – Ecole municipale de musique.
- Mise en place d'une astreinte week-end et jours fériés aux services techniques.
- Rythmes scolaires, bilan de l'année 2013-2014 et organisation de la rentrée.
- Désignation des représentants au Conseil de crèche.
- Ribambelle – Convention d'objectifs et de financement.
- Convention passerelle.
- Charte Facebook.
- Rapido – Fonctionnement et mise en place de la navette.
- Prêt d'usage terrain les Brangeries.
- Quartier Petite Isle – Dénomination de rue.
- Chantier International jeunes – Convention Association solidarités jeunesse

### Prochain Conseil municipal

Jeudi 25 septembre 2014 - 20h30 Salle du Conseil Municipal  
L'ordre du jour sera consultable sur les panneaux d'affichage dans les villages, en Mairie ou sur le site internet de la Commune à compter du 21 septembre 2014.

## Délibérations du Conseil Municipal du 22 juillet 2014

- Assainissement - Budget 2014 – Décision modificative de crédits n°2
- Budget Commune 2014 – Décision modificative de crédits n°3
- Gaec le Lavoir - Earl La Prévenderie Demande d'indemnisation
- Commission communale des impôts directs
- Agrandissement de l'Hôtel de Ville et aménagements de bureaux pour les services administratifs et sociaux – Autorisation de signature des marchés de travaux - Plan de financement
- Fermeture du poste d'attaché territorial - Fermeture de postes suite aux avancements de grade
- Ouverture de poste – Contrat d'apprentissage Espaces Verts - Services techniques
- Elections professionnelles 2014 - Fixation du nombre de représentants du personnel au sein du Comité technique
- Maintien du paritarisme numérique au sein du Comité technique
- Maintien de l'avis des représentants de la Collectivité au sein du Comité technique
- Adhésion à l'association nationale des élus en charge du sport
- Création d'une régie de recettes « Vente de confiseries » au cinéma
- Fourniture de matériel de réception pour le cinéma
- Subvention à l'association « Formes et couleurs »
- Approbation des nouveaux statuts de la Communauté de communes du « Haut Val de Sèvre »
- Constitution du Comité consultatif des risques majeurs
- Motion de soutien à l'Association des Maires de France

## Espace réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale

### Liste « Un cœur pour La Crèche »

Nous vous souhaitons d'emblée une bonne rentrée pleines de retrouvailles et d'espoir. Notre article de juillet ayant été tronqué, nous n'avons pu évoquer les vacances...Malgré la météo, nous espérons qu'elles furent bonnes pour ceux qui ont eu la chance de partir.

#### ECHOS DU CONSEIL MUNICIPAL

Indemnités des exploitants du site du complexe sportif :

Aussi légitimes nous paraissent elles, autant la façon de les évaluer et leur montant nous semblent discutables. 100% de perte de récolte : alors pourquoi faire passer la moissonneuse dans ces champs? 70% du sol déstructuré : la convention de fouilles précise qu'elles ne doivent pas dépasser 10% de la surface. A vous d'apprécier...50 000€ dépensés pour rien.

Habitat Regroupé du Champ de Foire

L'ordre de service a été signé cet hiver pour début des travaux en avril ! Les financements sont valables jusqu'à ce mois . Que de retards inutiles : les Crèchois attendent depuis longtemps mais 8 logements supplémentaires sont déjà annoncés. Et le transfert de ces équipements à la Communauté de Communes est prévu pour la fin d'année. Nous veillerons à son occupation par des Crèchois.

La rentrée et les « nouveaux rythmes scolaires » Pour avoir préparé la première mouture 2013 /2014, nous connaissons bien les difficultés de cette réforme, en particulier pour la disponibilité des encadrants. Mais le passage en force, sous couvert de la date butoir gouvernementale, a conduit à un échec de la concertation aux Conseils d'Ecole. Bien que la Commune soit le payeur, le maire ne fait pas selon son bon vouloir.

#### ECHOS DE LA COMMUNAUTE DU HAUT VAL DE SEVRE

Extension des compétences communautaires

Le transfert des services vers la communauté mériterait de longues informations. Pour aujourd'hui, retenons que le service assainissement sera communautaire au 1 janvier 2015 . Une bonne chose ! Mais nous avons posé une condition : que la facture des Crèchois pour 100 m<sup>3</sup> n'augmente pas de plus de 10% à cette occasion. Pour la fin du mandat, nous veillerons à la maîtrise des coûts !

Taxe de séjour

Prélevée sur les nuitées hôtelières, elle rapporte 35 000€ qui sont destinés au tourisme et à l'environnement : à La Crèche elle finance les travaux de la vallée de la Sèvre. Nous nous sommes opposés à son transfert (perte de 35000€ par an) et à la baisse de la compensation communautaire associée ( reperte de 35000€ par an) : soit 420 000€ de recettes en moins sur le mandat !

Nous souhaitons remercier le personnel administratif qui vient de quitter la mairie Sylvie BONNET, Julie BRETEAU, Caroline CURVAT et Charlene HEYRAULT pour le travail accompli au service de la Commune. Et bienvenue à leurs remplaçants.

### Liste « Citoyens, plus proches de vous »

# La vie Municipale

## 4 agents municipaux à l'honneur

La Municipalité avait convié le 30 juin dernier le personnel à une sympathique cérémonie organisée dans le cadre du départ de 4 agents de la Collectivité.



Sylvie BONNET, adjointe administrative, chargée de l'Urbanisme, et Dominique BILLIER adjoint technique principal, maçon aux services techniques prennent une retraite bien méritée après respectivement 38 et 24 années passées au service de la Commune.

Caroline CURVAT, attachée territoriale contractuelle,

choisit de donner une nouvelle orientation à sa carrière professionnelle dans le secteur privé après 13 années passées au Cabinet du Maire et au service juridique.

Julie MAQUAIRE-BRETEAU, rédactrice principale, après 2 ans passés au service des affaires générales quitte par voie de mutation la Commune pour la Ville de Niort.

Philippe MATHIS, Maire après les avoir remercié pour leur implication pendant toutes ces années au service de la Collectivité leur a remis la médaille de la Ville, des fleurs et cadeaux.

Il a également souhaité aux uns une bonne retraite et aux autres une bonne continuation dans leur nouvelle carrière professionnelle.

## Nouveaux arrêtés municipaux

- La circulation des véhicules dont le poids total roulant autorisé est supérieur à 3,5 tonnes est interdite à titre permanent chemin de Simalais.

- Modification de la limite d'agglomération - Déplacement du panneau entrée/sortie route de la Mothe Ste Héray côté Niort à Chavagné – Vitesse des véhicules limitée à 50 km/heure.

- Le stationnement des autocaravanes ou camping-cars sur le parking du stade Groussard, est limité à 48 heures au maximum.

## L'école municipale de musique

La saison 2013- 2014 s'est achevée sur un bilan très positif et une belle audition.

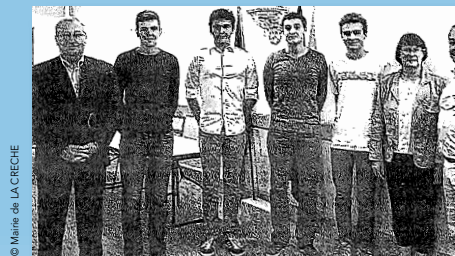
Tout au long de l'année, ce sont 132 élèves (enfants, adolescents ou adultes) qui ont eu accès à des cours individuels (violon, piano, synthétiseur, musique assistée par ordinateur, guitare acoustique, électrique ou basse, batterie, saxophone, flûte traversière), ou à des cours collectifs (musique d'ensemble, chorale d'enfants, formation musicale).

Si l'équipe des 7 enseignants de l'école propose à chacun un travail individualisé, elle est également très attachée à ce que les élèves bénéficient d'une pratique collective dès que possible, à l'occasion d'ateliers fixes ou ponctuels.

Jouer en groupe est très formateur et source de progrès, mais cela exige plus de travail : il faut très bien maîtriser sa partie instrumentale, participer aux répétitions d'ateliers, se fondre dans l'ensemble tout en donnant le meilleur de soi. C'est une belle expérience sur le plan musical et humain, associant effort et plaisir.

## Des étudiants recrutés pour l'été

Quatre étudiants Créchois ont été recrutés pour travailler dans les services techniques durant les deux mois d'été pour l'entretien des espaces verts et de la propreté communale, en remplacement de certains agents partis en congé. Travaux accomplis : broyage dans les chemins communaux, désherbage des massifs et des voies, début des tailles sur les espaces publics, préparation des cours d'écoles...



## Arrivée d'un apprenti en BTS en espaces verts

La municipalité et le Conseil Municipal ont souhaité développer à titre expérimental l'apprentissage dans les services municipaux.

Dans ce cadre a été recruté à compter du 1er septembre, un jeune Créchois, Fabien BERNARDIN, âgé de 18 ans, déjà titulaire d'un BEPA travaux paysagers et d'un Bac pro aménagements paysagers.

Pendant 2 ans, ce jeune homme préparera un BTS aménagements paysagers et sera placé sous l'autorité d'un tuteur expérimenté, fonctionnaire territorial. Fabien alternera pendant cette période, formation au C.F.A de Saintes et travaux pratiques dans l'équipe espaces verts de la Commune.



## L'audition de fin d'année de l'école de musique

Une soixantaine d'élèves de tous âges et tous niveaux se sont présentés le 27 juin dernier à l'Hélianthe devant une assistance nombreuse. Ils ont proposé plus d'une trentaine de

pièces musicales, composant un programme très varié tant au niveau des styles musicaux (classique, jazz, musiques actuelles), que de la forme, (duos, trios, ensembles instrumentaux).

Grâce à l'accompagnement de la Municipalité, les musiciens ont eu la chance de se produire sur une « vraie » scène, sonorisée et éclairée avec compétence par les techniciens municipaux professionnels, sous les applaudissements d'un public conquis.

Tous nos compliments à Catherine HECQUARD,

Responsable de l'Ecole et aux professeurs pour leur implication dans la réussite de leurs élèves et le renom de notre Ecole Municipale.





# LA VIE CRÉCHOISE



## Course à pied « les chemins du Roy »

Dimanche 6 juillet

La traditionnelle course des chemins du Roy pour sa 30<sup>ème</sup> édition, sous une pluie battante, a connu des conditions climatiques identiques à la 1<sup>ère</sup> édition en 1984.

363 participants étaient au départ sous une pluie battante pour cette magnifique course nature avec ses parcours très accidentés remportée par Cyrille PILLAC pour les 14 km et Jonathan BILLARD pour les 25 km.

Un grand bravo à tous les organisateurs du Spiridon Créchois pour cette organisation sans faille et rendez-vous à La Corrida Créchoise prévue le 14 décembre prochain.

## Chantier international des jeunes



Cette année, pour sa 7<sup>ème</sup> édition, la Ville de La Crèche a accueilli une équipe de 9 jeunes volontaires âgés de 17 à 23 ans, venus de pays étrangers (Russie, Algérie, Turquie, Corée, Ukraine) mais aussi d'Alsace pour remonter un mur en pierres sèches selon les techniques ancestrales.

Le 12 juillet, à leur arrivée, le Maire et les membres du Conseil Municipal ont reçu à l'Hôtel de ville, l'ensemble des jeunes pour leur présenter la Région et la Commune autour du verre de l'amitié.

Encadrés par une professeure de français venant de Toulouse, ainsi que par 2 agents municipaux du service maçonnerie, ces jeunes ont travaillé chaque matin sur le chantier situé rue des Brangeries, à proximité de la Sèvre pendant 3 semaines.

Le reste du temps libre ils ont pu découvrir la région grâce à un animateur du service jeunesse et à des bénévoles. Après avoir accueilli les Créchois le 25 juillet pour leur faire découvrir les mets de leurs pays, ces jeunes ont été reçus le 28 juillet par Jacques et Monique Séara pour un dîner organisé avec l'association des Z'Amis Créchois. Pour l'occasion, les jeunes de ce chantier étaient rejoints par 4 participants d'un chantier organisé près de Poitiers. Ce fut un moment d'échanges, de découverte culturelle et gastronomique très convivial comme aime les organiser la famille Séara qui a vécu longuement à l'étranger.

Enfin, le 31 juillet, à l'occasion des portes ouvertes du chantier le mur était intégralement reconstruit. Le délégué régional de Solidarités Jeunesses, Benoît Fauchereau, a félicité les jeunes. A son tour, le Maire les a remercié sans oublier les agents communaux Mathieu et Dominique pour leur travail et leur savoir-faire. Une plaque commémorative de ce chantier a été apposée sur le mur. Chaque jeune s'est vu remettre en souvenir de son séjour à La Crèche un ouvrage dédié du Maire sur la Région Poitou-Charentes. A l'été 2015, un nouveau chantier international sera organisé.

## Rencontre des commerçants du marché et de la municipalité

Le dimanche 27 juillet dernier s'est tenue une réunion entre la Municipalité et les commerçants du marché Créchois. Le Maire Philippe MATHIS était accompagné de ses adjoints Michel GIRARD et Freddy BONMORT et des Conseillères municipales, Fabienne RITA CHEDOZEAU et Nadine PORTRON.

Tous ont échangé avec les acteurs du marché dominical, afin de recevoir leurs doléances techniques et logistiques, mais aussi de proposer de nouvelles idées pour dynamiser la vie du marché.

A cette occasion, les échanges ont été fructueux et les acteurs du marché dominical ont fait part de leurs demandes techniques et logistiques pour améliorer et dynamiser ce rendez-vous hebdomadaire. Certaines demandes seront d'ailleurs satisfaites rapidement. Le Maire et la Conseillère municipale déléguée au développement économique, commerce et artisanat ont expliqué le projet de réaménagement des halles qui devrait être réalisé, avec la participation des commerçants au cours du mandat municipal à venir.

Programme des prochains marchés en fête, les dimanches :

- 28 septembre : les produits de la vigne
- 26 octobre : produits de l'automne
- 30 novembre : les fromages de chèvres à l'honneur.
- Marché de Noël organisé par le Comité des fêtes le vendredi 19 décembre avec le soutien de la Municipalité.

## Fête nationale du 14 juillet

Le 14 juillet les Créchois se sont rendus nombreux au stade Groussard. Le Comité des fêtes « La Crèche en folie » à l'occasion de la Fête nationale a tout organisé avec des membres et des bénévoles pour que cette fête soit une réussite : la buvette et la restauration n'ont pas désempilé de la journée. Les manifestations ont débuté par un



pic-nique sous le chapiteau. Après le mot d'accueil du Maire, l'apéritif, le pain et le vin étaient offerts par la municipalité, aux 300 participants. Ensuite, des danseurs du groupe folklorique WICI de Chicago sont venus animer la place, suivis d'un spectacle de marionnettes, de magie et de clown. L'après-midi, le manège, les stands de tir, les barbes à papa, le bain mousse, et la pétanque faisaient le plaisir des petits mais aussi des grands. Toutes ces animations étaient offertes gracieusement par la Municipalité. En soirée, plus de 200 personnes ont apprécié une paella géante, servie sur place, avant de terminer par le traditionnel grand feu d'artifice sonorisé qui a réuni plusieurs centaines de personnes et enfin le bal. Un vrai succès pour cette grande fête populaire.



## Tour cycliste Poitou-Charentes

Le 27 août, la deuxième étape du tour Poitou-Charentes a emprunté les rues de notre Commune. Les organisateurs avaient demandé à la Municipalité d'installer des signaleurs bénévoles à chaque carrefour. Ce sont donc 34 signaleurs qui ont pris place de 13h15 à 15h30 afin de sécuriser le parcours pour la caravane publicitaire puis pour les coureurs des vingt équipes engagées. Malgré les quelques embouteillages prévisibles à l'heure du passage de l'épreuve, tout est rentré dans l'ordre rapidement après la réouverture à la circulation. La Municipalité et les organisateurs du tour Poitou-Charentes tiennent à remercier chaleureusement les signaleurs qui ont participé au bon déroulement du passage de l'épreuve à La Crèche.

## Club nautique Créchois et le Téléthon

Pour la deuxième année consécutive, les responsables du Club Nautique Créchois ont organisé deux séances de natation spécial Téléthon 2014. L'objectif était de vendre des longueurs de bassin, et ce sont environ 50 km qui ont été parcourus par les nageurs. La somme récoltée sera remise à l'occasion du Téléthon de La Crèche qui aura lieu les 5, 6 et 7 décembre prochains.



## Le foyer Le Rapido

Le Rapido (structure d'accueil des adolescents située derrière le bâtiment des associations à Champcornu) a fonctionné avec succès cette année, de début juillet à fin août. Une hausse notable de la fréquentation a été remarquée.



Les sorties proposées ont toutes affichées complet (paint ball, bowling, laser game, sorties à la mer) et les soirées organisées tous les jeudis soirs se sont déroulées dans une bonne ambiance générale avec très souvent plus d'une trentaine de jeunes participants. Le service de navette de desserte de la Commune proposé aux jeunes par la Municipalité a été utilisé pendant ces 2 mois. Rendez-vous est pris pour l'an prochain avec une formule peut être remaniée pour cette navette.

## Le Carnet

### Naissances

6 juin : Solène WOLOWIECKI	28 juillet : Kylian LE ROUX
26 juin : Tinéo PERRIN	29 juillet : Simon DEMARBRE
2 juillet : Léa LHERMITE	1 <sup>er</sup> août : Albane MAUGUEN
6 juillet : Gaspard BREMAUD	2 août : Mya OLIVIER
8 juillet : Maëlys LEBLON	5 août : Lise BIROT
11 juillet : Victor VIGNON	6 août : Alexis CEVAER
17 juillet : Luka VERGNAULT	9 août : Lina TRAN

### Mariages

28 juin : Rodolphe BAUDRY et Estelle CHAMPIGNY  
12 juillet : Lionel JEAN et Véra PLAKSINA  
16 août : Julien THIBURCE et Jessica LELONG  
30 août : Thomas VIGNAULT et Katleen COQUILLAT

### Décès

30 juin : Roland BARÉ  
3 juillet : Louise LACROIX  
4 juillet : Bruno DESCROIX  
5 juillet : Jacques BONNEAU  
7 juillet : Léopoldine GUILBAUT  
10 juillet : Georgette AUBRETON  
17 août : Thérèse FRESLON  
20 août : Ginette FONTENOT





## Un chèque Culture pour les jeunes

A l'initiative du Conseil Régional un chèque culture est désormais attribué aux jeunes lycéens ou en apprentissage. Ce chèque de 25€ est à demander par les familles directement auprès du Conseil Régional, à valoir sur l'inscription dans un établissement de formation artistique. La Région l'adressera au domicile de chaque lycéen, dans un délai de quatre semaines, après demande en ligne, sur le portail : jeunes.Poitou-Charentes. Ce chèque est accepté par l'école de musique municipale de La Crèche.

## Une nouvelle auto école à la Crèche

Située au 55 avenue de Paris, cette nouvelle auto-école accueille les candidats dans un cadre convivial pour passer les permis B, AAC (conduite accompagnée), conduite supervisée, code (avec prépacode en apprenant depuis chez soi puis en confirmant en auto-école). Ouverture depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2014. Tél : 06.44.80.10.04. Contact : M. MANARI

## Nouveaux soins en osthéopathie

Guillaume CALOHARD, kinésithérapeute, exercera dès le mois de septembre des soins en osthéopathie dans le cabinet paramédical situé au 21 route de Mougou. Tél : 05 49 25 52 55

## Surveillance des ouvrages par SÉOLIS du réseau de distribution électrique

SEOLIS procèdera, du 2 septembre au 12 octobre 2014, à la détection des défauts sur les ouvrages en effectuant la visite des réseaux haute tension aérienne par hélicoptère. Cette surveillance des ouvrages permettra d'identifier des anomalies pouvant provoquer des perturbations à terme de l'alimentation électrique.

## Les obligations en matière de vide maison

Pour l'organisation d'un vide maison, il est nécessaire d'établir :

- une déclaration préalable de vente en déballage comme pour un vide grenier.
- adresser une lettre recommandée avec accusé de réception à la Mairie 15 jours avant la date de la manifestation.

C'est le seul document administratif demandé. Il convient d'attendre la réception de la réponse avant de lancer le vide maison. Penser à prévenir vos voisins de la gêne occasionnée, même s'ils doivent le savoir étant donné que vous avez déjà assuré la publicité. Sans déclaration préalable, vous encourez une amende conformément aux dispositions du Code du Commerce.

## Ouverture d'une nouvelle activité de remise en forme axée sur le PILATES

Créée depuis quelques mois, cette entreprise de remise en forme axée sur le PILATES est enseignée à Ruffigny par Isabelle DUROULE. Tél : 0662136516

## Les travaux réalisés par les services techniques municipaux



### Travaux dans les écoles :

- Ecole maternelle : réfection des toilettes, nettoyage des façades, changement des portes du réfectoire,
- Ecole de Boisragon : peinture du mur de la cour en vue de la réalisation d'une fresque pour les enfants.

- Nettoyage d'été de la Maison de la petite enfance : sol, VMC, y compris puits de lumière
- Rue des diligences : réalisation d'une étude géotechnique par la société SOGEO Expert en vue d'une réfection de cette rue et la mise en place de barrières de protection.

- Abattage de vieux acacias le long de la route de Niort entre le rond-point de Carrefour market et le rond-point de l'autoroute. Ces travaux seront réalisés par l'Entreprise Boinot, mandatée par la Commune et de concert avec le Conseil général. La Commune replantera de nouveaux arbres à l'automne.

- Village de Bougouin : mise en place en septembre d'aménagements de sécurité en phase expérimentale en partenariat avec la Commune de Fressines afin de ralentir la vitesse des véhicules, et sécuriser les piétons avant la mise en œuvre des aménagements plus définitifs.

Avenue de Paris : des travaux de réfection des peintures routières sont entrepris en septembre à la demande de la Commune par l'Entreprise GIROD de La Crèche.



# INTERCOMMUNALITÉ : vie économique

## Anniversaires pour le Groupe PSI et la SPP



La société SPP (Société de Profilage du Poitou) appartenant au Groupe PSI (Profils et Systèmes Industriels), qui a fêté ses 30 ans, le 3 juillet, a réuni plus de 300 invités venus de toute la France et d'Europe. L'occasion pour ces invités prestigieux de découvrir les installations ultra modernes de l'industriel lors de visites guidées. Le Président de la Communauté de Communes Daniel JOLLIT et les Maires de Saint-Maixent l'Ecole et de La Crèche étaient également présents à cette manifestation.

Le 4 juillet, la Direction a souhaité associer son personnel et leurs conjoints à cette fête anniversaire à une soirée festive sur le site de La Crèche.

En 30 ans SPP est devenu le premier profileur français d'ossatures pour ouvrages en plaques cartonnées. Son outil de production de 18 000 m<sup>2</sup> couverts à La Crèche, inauguré en 2002, témoigne de la politique d'investissements continu du Groupe tant par la

performance et le nombre de ses outils de production, que par sa capacité de stockage et les moyens logistiques employés.

Le site regroupe aussi le siège de PSI, une entreprise française familiale qui produit en France et emploie plus de 100 personnes. Il dispose de 5 sites de production en Europe, y compris celui de La Crèche. Le Groupe PSI est notamment reconnu pour la qualité de ses services : flexibilité de son outil de production, disponibilité d'une large gamme de produits,

performance de la logistique, service commercial de proximité, qui assure disponibilité et réactivité dans la relation avec ses clients.

Le Groupe a également accéléré son activité inventive en proposant par exemple des produits adaptés aux réglementations acoustiques. Aujourd'hui, dirigée par Philippe et Sébastien Prévost, le Groupe est fortement ancré dans ses valeurs de partenariat de respect de l'engagement et sociétales : respect de l'environnement, tri des déchets optimisé, formation des collaborateurs...

Grâce à sa taille, son organisation et son positionnement géographique, le site de La Crèche est une véritable base logistique, permettant de livrer l'ensemble des clients français et européens de façon optimale.

### PSI en bref...

Groupe familial français employant plus de 100 personnes. Il regroupe 6 marques (SPP, PAI, S2P, SGB, ESPERFIL, et PERFISA) et dispose de 5 sites de production en Europe : La Crèche(79), Saint-Priest (69), Evreux (27), Villarubia de Santiago (Toledo-Espagne) et Carvalhais (Portugal). 1<sup>er</sup> profileur et fabricant d'accessoires pour plaque de plâtre en France.

Contact : Sébastien Prévost 05.49.25.90.76 - Sebastien.prevost@psigroupe.com

## Visite des membres du Syndicat Mixte Ouvert de Niort Terminal

Philippe MATHIS, Maire, Vice Président du Syndicat Mixte Ouvert a accueilli le 17 juillet le Président du SMO, Jacques MORISSET et ses collègues Vices Président, Jérôme BALOGE, Maire de Niort et Claude ROULLEAU, Maire de Prahecq pour visiter les installations terminales embranchées (ITE) qui raccordent la zone d'activités des Grands Champs à La Crèche au réseau ferré national.



Ces installations sont les infrastructures de base sur lesquelles le projet de la plateforme multimodale « Niort Terminal »

est construit. Les objectifs étant de renforcer l'attractivité et la compétitivité du territoire régional tout en favorisant l'implantation d'entreprises et en le connectant aux axes de transport terrestres et maritimes.

Le site de La Crèche se caractérise notamment par :

- 2 450 mètres linéaires d'installation Terminales Embranchées
- des voies ferrées électrifiées
- des capacités de stockage et de tri de wagons
- des aires de débords de 6 000 m<sup>2</sup>
- une mise en place d'un service de manœuvres ferroviaires
- une possible extension ferroviaire pour la desserte de la Z.A. Champs Albert
- un trafic régulier de céréales (OCERAIL) et de bobines d'acier (SPP)
- et bénéficie de 50 ha encore disponibles

Il existe actuellement 3 plateformes sur les sites de St Florent à Niort (prochainement aménagé), Prahecq et La Crèche. Situées au confluent des 2 autoroutes (A10/A83), au sein d'un espace économique conséquent, ce projet de développement d'utilisation du rail par les entreprises s'inscrit dans une démarche de haute qualité environnementale. Rappelons que ce Syndicat est épaulé au quotidien dans ses actions par la Chambre de Commerce et d'Industrie des Deux Sèvres.

# INTERCOMMUNALITÉ



## Soirée Contes en chemin du 19 juillet

Les Créchois mais aussi les habitants des communes avoisinantes ont été nombreux à venir assister à la 9<sup>ème</sup> édition des Contes en chemin. Le spectacle qui s'est déroulé au cinéma (compte tenu du temps pluvieux) a réuni plus de 200 personnes pour le spectacle intitulé : « Métisse ». A cette occasion, le public a été charmé par deux conteurs, l'un habitant du Limousin et l'autre, le Sénégal, qui les a entraînés vers un véritable métissage culturel. La Municipalité représentée à cette soirée par Catherine Ombret, Adjointe à la Culture, a remercié non seulement les conteurs, les participants mais également la Communauté de Communes et les organisateurs pour cette initiative en faveur du développement culturel et de la créativité.

## Accueil de loisirs de la Crèche



L'accueil de loisirs intercommunal de La Crèche a ouvert en 2010 à Champcornu, à l'initiative de la

Communauté de Communes ARC EN SEVRE.

Situé sur un site de 4 000 m<sup>2</sup>, avec une surface bâtie de 700 m<sup>2</sup>, il se compose de 2 secteurs spécifiques primaires et maternels et comprend :

- 2 restaurants (primaires et maternels)
- un office de réception des repas préparés en cuisine centrale intercommunale.
- 5 salles d'activités primaires, salles animateurs et bureau de la direction.
- des espaces de jeux extérieurs et un plateau sportif « multisports » en gazon synthétique.
- un espace d'accueil et de stationnement des autocars et véhicules sécurisés.

Plus de 10 activités spécifiques sont proposées sur le site ou en sorties (canoé, kart à pédales, Hip Hop, danse africaine, spéléo, RIFE, bicross, piscine, etc..). Les principaux objectifs pris en compte par le service jeunesse étant la qualité, le service et la sécurité des enfants accueillis.

Le centre est équipé d'un panneau de production énergie solaire et une réserve d'eau pluviale pour l'arrosage extérieur.

A ce jour, le centre connaît une fréquentation en hausse, et complète les mercredis (100 enfants). Il a accueilli jusqu'à 125 à 130 enfants cet été (au centre mais aussi en camp). 22 animateurs encadrés par 3 directeurs et une adjointe ont travaillé sur site cet été.

C'est la 1<sup>ère</sup> année que l'accueil de loisirs fonctionne sur l'intégralité des vacances d'été, soit 8 semaines d'ouverture, La Communauté de Communes ayant pris en compte la demande de la nouvelle Municipalité d'ouvrir cet accueil au mois d'août, répondant en cela à la demande de nombreuses familles.

Enfin, la traditionnelle fête de l'accueil de loisirs a accueilli le 27 juillet plus de 200 personnes, salle de l'Hélianthe. En présence de Philippe MATHIS, Maire, ainsi que Daniel JOLLIT, Président de la CC Haut Val de Sèvre et de l'équipe d'animation, 8 tableaux sur le thème de l'étrange ont été présentés aux parents et aux enfants.

## Le Rami (relai assistant maternel intercommunal)

Le Rami est financé par les Communes de La Crèche, Azay-le-Brulé, François, Cherveux et Sainte-Néomaye.

Il est animé par Ludivine CHAPELAIN qui assure des permanences téléphoniques les mardi de 13h30 à 17h30, mercredi de 10h30 à 12h30, jeudi de 13h30 à 16h30 et un accueil individuel, uniquement sur rendez-vous, le mercredi de 13h30 à 17h30.

L'animatrice informe les assistants maternels sur la procédure d'agrément, leur statut, leurs droits et devoirs. De façon plus large, le Rami leur apporte leur un soutien et un accompagnement dans leur pratique quotidienne en leur donnant la possibilité de se rencontrer et d'échanger leurs expériences.

De même l'animatrice renseigne personnellement les parents sur les différents modes de garde, mais aussi sur leur possible fonction d'employeur. Le Rami leur permet également de participer à des ateliers d'éveil avec leurs enfants.

L'animatrice propose aux enfants des temps collectifs de jeux, de découvertes, d'éveil à partager avec les adultes qui les accompagnent. Ces animations collectives sont l'occasion de rencontrer d'autres enfants dans une ambiance conviviale et ludique.

Elle assure également des accueils collectifs qui ont lieu dans les 5 Communes partenaires du relais de 9h30 à 11h30.

L'inscription aux animations est obligatoire, soit par mail ou par téléphone, sur les permanences du relai. Pour toute information complémentaire, contacter l'animatrice du Rami Tél : 09.71.21.45.29. ou ram.intercommunal@orange.fr

## La Bibliothèque Intercommunale de La Crèche

### - Spectacle de La Compagnie Aline le vendredi 3 octobre à 20h30.

Cette manifestation s'intègre dans le cadre du dispositif Terre et Lecture, en collaboration avec le Conseil général et la Bibliothèque départementale. Les acteurs de la compagnie, célèbres pour leurs matchs d'improvisation ont conçu un spectacle à la carte, en s'inspirant du travail de l'artiste Richard Texier sur l'hybridation. Spectacle tout public à partir de 12 ans.

### - Lancement du prix des lecteurs « 6 livres pour découvrir » :

à partir de septembre 2014 jusqu'à février 2015 sur le thème des Balkans. Renseignements et inscriptions auprès des bibliothécaires.

Horaires : mardi 15h-18h30, - mercredi : 14h-18h30

jeudi : 15h-18h30 - vendredi : 15h-18h30 - samedi 9h30-12h30.

**Pour plus d'informations : leblogdesbibs@laposte.net**